

Réunion publique du Conseil de quartier Danube
26 novembre 2014 - 19h30
Ecole élémentaire 9 rue du Général Brunet 75019 Paris

Réunion animée par **Fatoumata Koné**, Déléguée du Maire pour le quartier Danube.



ORDRE DU JOUR

- **Présentation de la Semaine du Livre 2014**, en présence de la Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires (DDCT)
- **Présentation de l'Espace Culturel des Arts du Masque**, par la Compagnie Varsorio
- **Propreté** : Invitation à une marche exploratoire pour identifier les points noirs en matière de propreté, en présence de Sophie MINDAY, adjointe au Maire chargée de la propreté.
- **Tirage au sort des membres du collège "habitants"**

PRESENTATION DE LA SEMAINE DU LIVRE 2014

Présentation par Elisa MERLO ZEITOUN, Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires (DDCT)

Il s'agit de la 4ème édition de cet évènement qui existe depuis 2011. La semaine du livre 2014 se déroulera du 8 au 14 décembre. Elle rassemble de très nombreux partenaires, avec pour objectif de permettre au public d'accéder aisément au livre et à la lecture. En 2013, environ 500 personnes ont été touchées. Des activités sont organisées toute la semaine avec des acteurs du quartier : Lire c'est partir, Bibliothèques Crimée et Place des Fêtes, PMI Rhin-Danube, Centre social et culturel Danube, Centre d'animation Angèle Mercier, Débrouille Compagnie, La voix de la lune, café Les enfants du Danube... Un temps est prévu le 12 décembre au centre d'animation Angèle Mercier pour un spectacle et un repas avec La voix de la lune. Le dimanche 14 décembre, c'est une vente de livres à 80 centimes qui aura lieu avec Lire c'est partir (littérature jeunesse et ado).

PRESENTATION DE L'ESPACE CULTUREL DES ARTS DU MASQUE,

Présentation **par la Compagnie Varsorio**

L'Espace Culturel des Arts du Masque, géré par la Compagnie Varsorio, existe depuis 2013. C'est un lieu de pratique, d'échange et d'information, ouvert à tous les publics. Il a pour objet de promouvoir le théâtre de masque et plus globalement le masque en général. C'est un lieu culturel de proximité en lien avec le quartier. Il dispose d'une salle polyvalente équipée, d'un centre de ressources et de bureaux. La programmation est gratuite et ouverte à tous : spectacles, expositions, rencontres, stages, ateliers... L'Espace Culturel des Arts du Masque accueille également des artistes en résidence.

Adresse : 32 rue de la Solidarité - Porte D - 75019 Paris

Plus d'informations sur le site Internet : www.varsorio.com

PROPRETE : INVITATION A UNE MARCHE EXPLORATOIRE POUR IDENTIFIER LES POINTS NOIRS EN MATIERE DE PROPRETE

En présence de Sophie MINDAY, adjointe au Maire chargée de la propreté.

Sophie MINDAY vient présenter le fonctionnement des services de la propreté et inviter les habitants à une démarche partenariale.

Présentation du fonctionnement des services

A Paris, le service municipal de la propreté a pour missions essentielles :

- le nettoyage des voies publiques,
- la collecte des ordures ménagères,
- mais aussi le contrôle de l'application du règlement sanitaire départemental

Le service municipal de la propreté est « déconcentré », c'est-à-dire qu'il s'exerce au niveau de l'arrondissement. Ainsi dans le 19^e arrondissement, nous disposons d'une Division propreté basée au 66 rue de Meaux.

Pour plus d'efficacité, le 19^e est divisé en 3 grands secteurs : Nord, Centre et Sud, dans lequel officient 2 ateliers de Propreté. Le quartier Danube se situe dans le secteur Sud, et est pris en charge par l'atelier « Lilas », situé rue des Lilas. L'atelier est en quelque sorte la « base vie » des agents, d'où ils partent chaque matin pour aller nettoyer les rues.

Quelques chiffres pour la propreté du 19^{ème} :

- 102 km de voies à nettoyer
- 204 km de caniveaux
- 5 marchés à déblayer
- Plus de 7 620 pieds d'arbres à traiter

Mission 1 : le nettoyage de la voie publique

La Division propreté du 19^{ème} compte environ 300 agents. Une majorité d'entre eux assure le balayage des trottoirs, caniveaux, places, esplanades, etc. Un groupe plus restreint pilote des engins de nettoyage (laveuses et aspiratrices).

Dans tout l'arrondissement, le balayage des rues a lieu de 3 à 7 fois par semaine. La fréquence de nettoyage est déterminée par le niveau de renouvellement des souillures. Plus une rue est salie, plus elle sera nettoyée, afin que les habitants puissent bénéficier d'un espace public de qualité.

Quant au lavage à haute pression, il a lieu au minimum 1 fois par semaine, et jusqu'à 2 ou 3 passages hebdomadaires. Outre les laveuses et aspiratrices, la Division dispose de petits camions appelés porters & jumpers qui assurent quotidiennement de multiples rotations pour effectuer la collecte des encombrants.

La Collecte des Ordures ménagères

Elle est effectuée par l'entreprise Veolia, sous le contrôle de la municipalité. Pour rappel, dans le 19^e arrondissement, la collecte s'organise comme suit :

- Bac vert : tous les jours de la semaine, de 6h à 13h30 (7h -14h30 dimanche)
- Bac jaune : deux fois par semaine : lundi/jeudi, mardi/ vendredi ou mercredi / samedi
- Bac blanc : une fois par semaine : lundi ou mercredi

La collecte des déchets s'effectue aussi dans l'espace public, au moyen des corbeilles de rue. La Ville de Paris est en train d'équiper les rues d'un nouveau modèle de corbeilles, dit « Bagatelle ». Elles sont plus esthétiques, s'intègrent mieux à l'environnement, sont équipées d'éteignoirs pour les cigarettes, et sont conformes aux exigences Vigipirate.

Le Traitement des Ordures ménagères

Il est assuré par le SYCTOM, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, qui traite les déchets ménagers et assimilés de Paris et de la petite couronne.

Il existe 3 modes de traitement :

- L'incinération : 75% des déchets (la vapeur d'eau chaude produite par l'incinération des déchets alimente le réseau de la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain et sert à chauffer et produire de l'eau chaude pour des milliers de logements parisiens)
- Le recyclage : 15% des déchets
- L'enfouissement : 10% des déchets

A Paris, et particulièrement dans le 19^e, nous ne sommes pas performants en matière de tri et de recyclage. Nous pouvons faire beaucoup mieux. Il en va de la préservation des ressources naturelles et in fine de l'avenir de la planète.

Un partenariat

On peut dire que des moyens humains et matériels très importants sont engagés par la municipalité parisienne pour assurer la propreté de nos espaces publics et collecter les très importantes quantités de déchets que nous produisons. Cependant, les résultats ne sont pas toujours à la hauteur de ces moyens engagés. Il faut garder à l'esprit que la propreté repose sur un partenariat : le service Municipal de la Propreté doit s'engager à mieux nettoyer avec toujours plus d'efficacité et de rigueur.

De leur côté, les habitants et visiteurs de Paris doivent s'engager à moins salir, veiller en commun à l'entretien de l'espace public, trier leurs déchets, effectuer des signalements lorsqu'ils constatent des dysfonctionnements dans l'espace public.

Il est important d'effectuer des signalements « en temps et en heure » et il existe pour cela plusieurs moyens :

- Application « Dans ma rue » à installer sur son Smartphone,
- Formulaire Internet sur Paris.fr
- Appel à la Division propreté du 19e au 01 53 72 54 00,
- Appel au 3975.

Un service dédié permet de contrôler les infractions « Propreté ». Il s'agit du Centre d'Action pour la Propreté de Paris. Le 19^{ème} compte 6 agents. En 2015, nous verrons l'émergence des Brigades vertes, souhaitée par la Maire Anne Hidalgo.

Un travail a été engagé avec la Division propreté pour actualiser les modalités de nettoyage. Sophie MINDAY propose aux habitants de faire une marche dans le quartier pour identifier les points noirs afin de redéployer les moyens le plus efficacement possible. Les habitants ont une expérience quotidienne qui est complémentaire de l'approche technique des services.

Une date vous sera proposée prochainement.

Questions/remarques

Le quartier Danube est moins nettoyé que les quartiers touristiques.

Il est indéniable que les secteurs touristiques tels que les Champs Élysées font l'objet d'un investissement important, mais à titre d'exemple, le bas de Belleville est balayée 2 fois par jours C'est aussi un investissement important et il est faux de dire que la Ville accorde plus d'importance aux touristes qu'aux habitants.

Les déchets tels que les pots de peinture et les ordinateurs ne sont pas pris en charge par le 3975

Le 3975 prend en charge les déchets non dangereux. Certaines peintures et certains solvants, de part les produits chimiques qu'ils contiennent, entrent dans la catégorie des déchets dangereux.

Ces déchets peuvent être gratuitement collectés à domicile, sur rendez-vous, par un service particulier joignable au 01 43 61 57 36. Ils peuvent en outre être apportés à la déchetterie de la Porte des Lilas ou à celle de La Chapelle.

Les déchets verts ne sont pas pris en charge par la collecte générale. Y'a-t-il une évolution possible ?

Peu de Parisiens produisent des déchets verts, car la plupart d'entre nous résidons en habitat collectif sans jardin. Mais pour ceux qui ont la chance de disposer d'un jardin, celui-ci génère en effet des volumes importants de déchets verts. Ce que l'on propose aujourd'hui n'est pas satisfaisant, car les déchetteries parisiennes ne collectent pas les déchets verts, à l'exception de celles d'Ivry et de Romainville. Une collecte spécifique en porte à porte serait trop coûteuse. Nous sommes en train de réfléchir, avec le service des espaces verts, à mettre en place des points d'apport dans les parcs et jardins. L'idéal étant que les déchets verts puissent être broyés sur place et récupérés comme paillage, ou encore pour alimenter les composteurs en matière sèche.

Comment nettoyer les bacs blancs pour le verre ? On ne peut pas les ouvrir.

Cela est fait exprès. Les couvercles des bacs blancs sont fixés de sorte à ne pouvoir être ouvert que par les agents municipaux. L'objectif est d'éviter que les habitants mélangent d'autres détritiques avec bouteilles et bocaux en verre, destinés au recyclage. Les containers cassés ou salis à l'excès peuvent être remplacés sur demande. M. Pailler, de la Division propreté du 19^e s'occupe de ce sujet.

On voit souvent les agents discuter au lieu de travailler alors que la rue est sale.

Comme dans toute profession il y a des salariés très motivés et d'autres qui le sont moins. Les chefs d'atelier sont très présents aux côtés de leurs équipes et les recadrent si nécessaire.

Des commerçants ont été verbalisés pour avoir mis des poubelles devant leur vitrine. Ils n'avaient pas d'autorisation mais c'est pour le bien de tous.

Je suis étonnée de ce témoignage. Il est vrai que toute occupation du domaine public (de manière durable) doit au préalable être autorisée. Mais dans le même temps, on ne peut que saluer l'effort de commerçants qui mettent des poubelles ou des cendriers à disposition de leur clientèle. Les inspecteurs du CAPP le savent bien et verbalisent avec discernement. Qui plus est, dans ce genre de cas, ils ne verbalisent pas dès la première fois, ils expliquent et discutent en premier lieu.

Un commerce commence à récupérer les piles et ordinateurs au 120, boulevard Sérurier. Il faut aussi s'organiser et ne pas tout attendre de la mairie !

Merci de ce témoignage.

J'aimerais souligner le travail des services municipaux vis-à-vis des crottes de chiens, car il y 10 ans on ne pouvait pas marcher sans mettre les pieds dans les crottes !

Merci, c'est vrai que des progrès considérables ont été faits sur ce sujet, grâce à un bon mixe de sensibilisation et de verbalisation, les propriétaires de chien ont pour la plupart pris de bonnes habitudes.

Il y a des tags dans ma résidence, est ce la mairie ou Paris habitat qui est chargé du nettoyage ?

Si le tag est visible et accessible depuis l'espace public et à moins de 4 mètres de hauteur, c'est la mairie qui se charge du nettoyage. Il suffit pour ce faire d'effectuer un signalement via les moyens cités précédemment (« Dans ma rue », formulaire Internet, appel au 3975 ou directement à la Division propreté).

TIRAGE AU SORT DES MEMBRES DU COLLEGE "HABITANT"

En présence de Mahor CHICHE, adjoint au Maire du 19^{ème} chargé de la démocratie locale

Mahor CHICHE rappelle que le groupe d'animation de 21 personnes sera désormais constitué majoritairement d'habitants, avec 11 personnes tirées au sort. Ce sont eux qui désigneront les membres du 2^{ème} collège, constitué des « forces vives » du quartier, issues de la vie culturelle, de la vie économique ou résidentielle du quartier. Enfin, de nouvelles missions ont été confiées aux Conseils de quartier, qui devront assurer l'accueil des nouveaux habitants de leur quartier et les rendez-vous de proximité.

Renouvellement du collège « habitants » du groupe d'animation du Conseil de quartier par tirage au sort

Les 11 membres du « collège habitant » vont être tirés au sort. Afin de respecter la parité, deux urnes sont installées, l'une pour recueillir les bulletins des candidates, l'autre pour recueillir les bulletins des candidats.

Cinq bulletins sont tirés au sort dans chaque urne. La désignation du 11ème membre se fait après le mélange des bulletins restants des deux urnes.

Résultat du tirage au sort

Les 11 membres du collège habitants du groupe d'animation sont :

- BOUTET – KREMER Cathy
- ROSSI Evelyne
- LORMER Chris
- O'REILLY Stephen
- JOHNSON BUASSEL Amanda
- LEUBEL Mireille
- GUILLAUME Livia
- SIDIBE Mahmadou
- AMSELLE Claude
- GRANITI Alban
- MYONDO ASSALE Benjamin

Ils sont désignés pour un mandat de trois ans et seront réunis prochainement afin que chacun se présente et que les nouveaux membres puissent prendre connaissance des différents dossiers en cours.